



Date d'émission 13-Feb-2014

Date de révision 2-Dec-2014

Version 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur du produit

Nom du produit L'électrolyte de batterie

D'autres moyens d'identification

Code produit 853022
Onu/ID n° Onu2796
Synonymes Non disponible.

L'utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Utilisé pour activer les piles sèches.
Utilise conseillé contre Tout autre non répertoriés ci-dessus.

Les détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse fournisseur
Yuasa Battery, Inc.
2901 Montrose Avenue
Laureldale, PA 19605
United States
www.yuasabatteries.com

Numéro de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone de la société (610) 929-5781
Numéro de téléphone d'urgence 24 heures CHEMTREC
(800) 424-9300 intérieur
International 1(703) 527-3887

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement

Les dangers pour la santé

Corrosion/irritation de la peau	Catégorie 1A
Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1A

Dangers physiques

Non classé

L'état de réglementation de l'OSHA

En vertu de règlements des États-Unis (29 CFR 1900.1200 - Hazard Communication Standard), ce produit est considéré comme dangereux. Au Canada, le produit mentionné ci-dessus est considéré comme dangereux en vertu de la Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Selon le Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage (SGH) Ce produit est considéré comme dangereux

Éléments de l'étiquette**Vue d'ensemble des urgences**

Danger		
Les déclarations de danger		
Provoque de graves brûlures de la peau et des dommages aux yeux Peut provoquer le cancer		
		
Apparence Liquide clair.	État physique Liquide	Odeur piquante

Les conseils de prudence - Prévention

Obtenir des instructions spéciales avant l'utilisation
Ne pas la poignée jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité ont été lues et comprises
Utiliser un équipement de protection personnelle comme requis
Ne pas respirer les poussières/fumée/gaz/vapeurs//pulvérisation de brouillard
Lave le visage, les mains et toute la peau exposée à fond après la manipulation

Les énoncés de précaution - Réponse

En cas d'INGESTION: Appeler immédiatement un centre antipoison ou votre médecin.
En cas de contact avec les yeux : rincer doucement avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact, si présents et facile à faire. Continuer à rincer.
En cas d'INGESTION: Appeler immédiatement un centre antipoison ou votre médecin.
Si SUR LA PEAU (ou sèche) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau/douche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
En cas d'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour la respiration
En cas d'INGESTION: Appeler immédiatement un centre antipoison ou votre médecin.
En cas d'INGESTION: Rincer la bouche. Ne provoquez pas de vomissements

Les conseils de prudence - Stockage

Garder sous clef

Les énoncés de précaution - élimination

Disposer des matières/conteneur dans une usine d'élimination des déchets approuvé

Dangers non autrement classés (HNOC)**Autres informations**

Peut être nocif si avalé.

Toxicité aiguë inconnu

65 % du mélange est constitué de l'ingrédient(s) d'une toxicité inconnue

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

En vertu de règlements des États-Unis (29 CFR 1900.1200 - Hazard Communication Standard), ce produit est considéré comme dangereux. Au Canada, le produit mentionné ci-dessus est considéré comme dangereux en vertu de la Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Selon le Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage (SGH) Ce produit est considéré comme dangereux.

Synonymes Non disponible.

Nom chimique	No CAS	Poids- %
Acide sulfurique	7664-93-9	30-40

4. Mesures de premiers soins

Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement les yeux à l'eau douce pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Retirer les lentilles de contact en cas d'usure. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.

Contact avec la peau

Pour mineur le contact avec la peau, éviter d'épandre le matériau sur la peau non touchées. En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Enlever et isoler les vêtements et les chaussures contaminés.

Inhalation

En cas d'inhalation, sortez à l'air libre. Si elle ne respire pas, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Consultez immédiatement un médecin.

L'ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, rincer la bouche avec de grandes quantités d'eau. Consultez immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sauf si indiqué par le personnel médical. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

Auto-protection du secouriste

Ne pas utiliser le bouche-à-bouche méthode si victime d'ingestion ou d'inhalation de la substance; donner la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche équipé d'une soupape unidirectionnelle ou autre appareil médical respiratoire appropriée.

La plupart des symptômes importants et les effets aigus et tardives

Symptômes Non disponible.

Indication de toute une attention médicale immédiate et le traitement spécial requis

Remarque pour les médecins Administrer un traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

L'utilisation de mesures d'extinction qui sont adaptées aux circonstances locales et le milieu environnant.

Petit incendie

Produits chimiques secs, CO₂, ou de l'eau pulvérisée.

Grand feu

Des produits chimiques secs ou CO₂, consommation d'alcool - ou de l'eau pulvérisée en mousse résistant.

Moyens d'extinction inappropriés

Non énumérés ci-dessus.

Dangers spécifiques découlant de la substance chimique

Produits de combustion dangereux Non combustible, substance elle-même ne brûle pas, mais peuvent se décomposer par chauffage à produire des vapeurs corrosives.

Explosion des données

Sensibilité au choc mécanique Aucune connue.

Sensibilité aux décharges électro-statiques Aucune connue.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Porter la pression positive de l'appareil respiratoire autonome (SCBA). Vêtements de protection des pompiers structurels fournit une protection limitée en situations d'incendie seulement; il n'est pas efficace en cas de déversement où un contact direct avec la substance est possible. Portez des vêtements de protection chimique qui est spécifiquement recommandé par le fabricant. Il peut fournir peu ou pas de protection thermique. Comme une mesure de précaution immédiate, isoler zone de déversement ou de fuite d'au moins 50 mètres (150 pieds) dans toutes les directions. Tenir hors de zones basses. Garder le personnel non autorisé à l'écart. Rester en amont.

6. Mesures à prendre EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions personnelles, les équipements de protection et les procédures d'urgence

Précautions personnelles Ventiler les espaces clos. Ne touchez pas de contenants endommagés ou matières déversées à moins de porter des vêtements de protection appropriés.

Autres informations Les non-membres du personnel d'urgence devraient utiliser des gants de chimique.

Pour les intervenants en cas d'urgence Éliminer toutes les sources d'ignition (non-fumeur, des fusées éclairantes, des étincelles ou des flammes dans la zone immédiate) comme une mesure de précaution immédiate, isoler zone de déversement ou de fuite d'au moins 50 mètres (150 pieds) dans toutes les directions. Garder le personnel non autorisé à l'écart. Rester en amont. Tenir hors de zones basses. Ne pas mettre d'eau à l'intérieur du récipient.
Équipement de protection individuelle: usure chimiques gants, lunettes, bottes et vêtements résistant à l'acide, respirateur si une ventilation insuffisante.

Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les méthodes de confinement Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Absorber avec terre sable ou un autre matériau non combustible. Ne pas permettre la décharge d'acide neutralisé à l'égout. Neutraliser soigneusement le liquide déversé.

Méthodes de nettoyage Mettre au rebut conformément aux locaux, d'État, et les réglementations nationales.

7. Manipulation et stockage

Précautions de manipulation

Conseils sur la sécurité de la manutention

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Utiliser uniquement avec une ventilation suffisante. Faites preuve de prudence lorsque l'on combine avec de l'eau; ne pas ajouter de l'eau à liquide corrosif, toujours ajouter liquide corrosif à l'eau en remuant afin d'empêcher la libération de chaleur, de vapeur et d'émanations.

Ne pas mettre dans les yeux ou sur la peau ou les vêtements. Laver soigneusement avec de l'eau et du savon après manipulation et avant de manger, de boire ou de fumer. Stations de lavage oculaire et de douches de sécurité devraient être fournis avec un nombre illimité de l'approvisionnement en eau. Poignée en conformité avec les bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

Conditions nécessaires pour garantir la sécurité du stockage, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage Tenir à l'écart des substances incompatibles. Garder sous clef. Garder le récipient ou le colis hermétiquement fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Ventiler les espaces clos.
Classe de stockage :
Classe 8B : matières corrosives non inflammable.

Matières incompatibles

Il réagit violemment avec de forts agents réducteurs, les métaux, le trioxyde de soufre, de puissants oxydants et de l'eau. Contact de métaux peut produit vapeurs de dioxyde de soufre toxique et peut libérer l'hydrogène gazeux inflammable.

8. Contrôles d'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Paramètres de commande**Directives d'exposition**

Ce produit, comme fourni, ne contient pas de matières dangereuses avec les limites d'exposition professionnelle établies par les organes de réglementation spécifique à chaque région.

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	Le NIOSH DIVS
Acide sulfurique 7664-93-9	TWA: 0,2 mg/m3 fraction thoracique	TWA : 1 mg/m3	Divs: 15 mg/m3 TWA : 1 mg/m3

Contrôles d'ingénierie appropriées**Des contrôles d'ingénierie**

Les risques de danger pour la santé de la manipulation de ce matériau sont tributaires de facteurs tels que la forme physique et la quantité. Évaluations des risques propres au site doivent être effectués afin de déterminer les mesures appropriées de contrôle de l'exposition. Une bonne ventilation générale devrait être utilisé. Les taux de ventilation devraient être assortis de conditions. Le cas échéant, utiliser des enceintes fermées, la ventilation locale, ou d'autres systèmes de contrôle techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques au-dessous des limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau aussi faible que raisonnablement réalisable.

Les mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage En laboratoire, médicales ou industrielles, des lunettes de sécurité avec protections latérales sont recommandés. L'utilisation des lunettes de sécurité ou un masque de protection peut être exigé selon le paramètre d'exposition industrielle. Contacter un professionnel de la santé et de la sécurité pour obtenir des informations spécifiques.

Protection de la peau et du corps

Porter des gants de protection avec raccord coudé longueur Gauntlet. Usure tablier synthétique. En vertu de l'exposition sévère ou des conditions d'urgence, la résistance aux acides de l'usure des vêtements et des bottes.

Protection respiratoire

Non requise dans des conditions normales d'utilisation. Suivre les règlements contenus dans le respirateur OSHA 29 CFR1910.134 ou la norme européenne EN 149. Utiliser un NIOSH/MSHA ou la norme européenne EN 149 respirateur approuvé si les limites d'exposition sont dépassées ou les symptômes se manifestent.

Considérations générales d'hygiène

Observez toujours les bonnes mesures d'hygiène personnelle, comme se laver après manipulation du matériau et avant de manger, boire, et/ou de la consommation de tabac. Lavez régulièrement les vêtements de travail et équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	Liquide	L'odeur	Piquante
Apparence	Liquide clair.	Seuil olfactif	Pas de données
Couleur	Clair		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>
PH	Pas de données
Point de fusion/de congélation	Pas de données
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	95 °C - 95.5556 °C
Point d'éclair	Pas de données
Taux d'évaporation	1 Acétate de n-butyle,=1
L'inflammabilité (solide, gaz)	Pas de données
Limite d'inflammabilité dans l'air	
Limite d'inflammabilité supérieure	Pas de données
:	
Limite inférieure d'inflammabilité:	Pas de données
Pression de vapeur	10 mmHg
Densité de la vapeur	1
Gravité spécifique	1.215-1.35
Solubilité dans l'eau	100 %
Solubilité dans d'autres solvants	Pas de données
Coefficient de partition	Pas de données
Température d'auto-inflammation	Pas de données
Température de décomposition	Pas de données
Viscosité cinématique	Pas de données
Viscosité dynamique	Pas de données
Propriétés explosives	Pas de données
Propriétés comburantes	Pas de données

Autres informations

Point de ramollissement	Pas de données
Poids moléculaire	Pas de données
Teneur en COV (%)	Non disponible.
Densité	10.1392-11.2658 lb/gal
Densité en vrac	Pas de données

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Pas réactive.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun sous le traitement normal.

Polymérisation dangereuse Polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter

Contact avec des matières organiques, combustibles, agents réducteurs forts, des métaux, des oxydants puissants, de l'eau.

Matières incompatibles

Il réagit violemment avec de forts agents réducteurs, les métaux, le trioxyde de soufre, de puissants oxydants et de l'eau. Contact de métaux peut produire des vapeurs de dioxyde de soufre toxique et peut libérer l'hydrogène gazeux inflammable.

Produits de décomposition dangereux

Le trioxyde de soufre, le monoxyde de carbone, l'acide sulfurique les émanations, et le dioxyde de soufre.

11. Informations toxicologiques

Renseignements sur routes probables de l'exposition**Informations produit**

Inhalation	(aiguë): Peut provoquer des brûlures corrosives - des dommages irréversibles. (chroniques) : une exposition répétée ou prolongée aux vapeurs corrosives peuvent causer une irritation bronchique avec une toux chronique.
Contact avec les yeux	(aiguë) : cause de graves dommages aux yeux. (chroniques) : une exposition répétée ou prolongée aux matières corrosives ou fumées peuvent causer une conjonctivite.
Contact avec la peau	(aiguë) : provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. (chroniques) : une exposition répétée ou prolongée aux matières corrosives va causer une dermatite.
L'ingestion	(aiguë) : peut causer des dommages irréversibles aux muqueuses. (chroniques) : une exposition répétée ou prolongée aux matières corrosives ou les vapeurs peut causer des troubles gastro-intestinaux.

Effets aigus

Nom chimique	La DL50 orale	DI50 cutanée	CI50 par inhalation
Acide sulfurique 7664-93-9	= 2140 mg/kg (RAT)	-	= 510 mg/m3 (RAT) 2 h

Les données sur les effets toxicologiques

Symptômes Non disponible.

Retardée et effets immédiats ainsi que des effets chroniques de court et long terme de l'exposition

Corrosion/irritation de la peau	Non disponible.
Lésion/irritation grave des yeux	Dose efficace; 5mg Lapin, 30 deuxième rincer. Une grave irritation des yeux.
L'irritation	De graves brûlures.
La corrosivité	Non disponible.
Sensibilisation	Non disponible.
Mutagénicité des cellules germinales	Non disponible.
Cancérogénicité	L'Agence internationale de recherche sur le Cancer (CIRC) a classé "brouillard acide inorganique solide contenant de l'acide sulfurique " cancérogène de catégorie 1, une substance qui est cancérogène pour les humains. Cette classification ne s'applique pas aux formes liquides d'acide sulfurique ou les solutions d'acide sulfurique contenues à l'intérieur d'une batterie. Batteries soumis à tarification abusive à des courants trop élevés pendant de longues périodes sans bouchons de ventilation en place peut créer une atmosphère environnante de l'offensive brouillard acide inorganique solide contenant de l'acide sulfurique.

Nom chimique	L'ACGIH	Circ	NTP	L'OSHA
Acide sulfurique 7664-93-9	A2	Groupe 1	-	X

Toxicité pour la reproduction	Non disponible.
Toxicité pour le développement	Non disponible.
Térogénicité	Non disponible.
STOT - exposition unique	Non classées.
STOT - exposition répétée	Non classées.

Toxicité chronique	Non disponible.
Toxicité subchronique	Non disponible.
Effets L'organe cible	Non disponible.
Danger d'aspiration	Non disponible.

Valeurs numériques de toxicité - Informations produit

Toxicité aiguë inconnu 65 % du mélange est constitué de l'ingrédient(s) d'une toxicité inconnue

12. Informations écologiques

L'écotoxicité

65 % du mélange est constitué de composants(s) inconnu les risques pour l'environnement aquatique

Nom chimique	Les algues et plantes aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Les crustacés
Acide sulfurique 7664-93-9		500: 96 h Brachydanio rerio mg/L Cl50 statique		29 : 24 h Daphnia magna mg/L'EC50

Persistance et dégradabilité

Non disponible.

Bioaccumulation

Non disponible.

La mobilité

Non disponible.

D'autres effets indésirables Non disponible.

13. Considérations relatives à l'élimination

Les méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être en conformité avec les régionales, nationales et locales applicables.

Des emballages contaminés L'élimination doit être en conformité avec les régionales, nationales et locales applicables.

L'US EPA Nombre des déchets Non disponible.

Californie Les codes des déchets dangereux Non disponible

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont énumérées à l'Etat de Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Californie Statut des déchets dangereux
Acide sulfurique 7664-93-9	Toxique Corrosif

14. Informations relatives au transport

DOT

Onu/ID n°	Onu2796
Nom d'expédition	Le liquide de batterie, acide
Classe de danger	8

La classe subsidiaire 8
Le Groupe d'emballage II
Dispositions spéciales A3, A7, B2, B15, I'IB2, N6, N34, T8, TP2, 154
 Aéronef de passagers/rampe : 1,00 L
 Avion-cargo/rampe : 30.00 L

Tmd

Onu/ID n° Onu2796
Nom d'expédition Le liquide de batterie, acide
Classe de danger 8
La classe subsidiaire 8
Le Groupe d'emballage II
Dispositions spéciales Limite d'explosifs et indice de quantité limitée : 1.00
 Véhicule routier de passagers ou Index de véhicule ferroviaire de passagers : 1.00

MEX

Pas réglementée

L'OACI (air)

Onu/ID n° Onu2796
Nom d'expédition Le liquide de batterie, acide
Classe de danger 8
Le Groupe d'emballage II
Dispositions spéciales -

L'IATA

Onu/ID n° Onu2796
Nom d'expédition Le liquide de batterie, acide
Classe de danger 8
Le Groupe d'emballage II
Dispositions spéciales -

L'IMDG

Onu/ID n° Onu2796
Nom d'expédition Le liquide de batterie, acide
Classe de danger 8
Le Groupe d'emballage II
Dispositions spéciales -
Polluant marin Aucune

Débarrasser

Onu/ID n° Onu2796
Nom d'expédition Le liquide de batterie, acide
Classe de danger 8
Le Groupe d'emballage II
Code de classification C1
Dispositions spéciales -
Étiquettes 8

L'ADR

Onu/ID n° Onu2796
Nom d'expédition Le liquide de batterie, acide
Classe de danger 8
Le Groupe d'emballage II

Code de classification C1
 Dispositions spéciales -
 Étiquettes 8

L'ADN Pas réglementée

15. Informations réglementaires

Inventaires internationaux

La TSCA Est conforme
 DSL/NDL Est conforme
 EINECS/ELINCS Est conforme
 Les ENCS Est conforme
 IECSC Est conforme
 KECL Est conforme
 PICCS Est conforme
 AICS Est conforme

Légende :

TSCA - États-Unis Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventaire
DSL/NDL - Liste intérieure des substances canadienne/Liste extérieure des substances canadienne
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées
Les ENCS - Japon Les substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Chine Inventaire des substances chimiques existantes
KECL - Korean existants et évalué les substances chimiques
PICCS - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances
AICS (inventaire australien des substances chimiques)

Règlement fédéral américain

La LEP 313

L'article 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient une substance chimique ou de produits chimiques qui sont soumis aux exigences de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, partie 372

Nom chimique	No CAS	Poids- %	La LEP 313 - Valeurs de seuil %
Acide sulfurique - 7664-93-9	7664-93-9	35	1.0

Catégories de danger 311/312 de la LEP

Danger pour la santé aiguë Aucune
 Dangers chroniques pour la santé Aucune
 Risque d'incendie Aucune
 La libération soudaine de risque de pression Aucune
 Danger de réactif Aucune

CWA (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont polluants réglementés en vertu de la Clean Water Act (40 CFR 122.42 122.21 et 40 CFR)

Nom chimique	CWA - quantités déclarables	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Acide sulfurique 7664-93-9	1000 lb	-	-	X

CERCLA

Ce matériau, comme fourni contient une ou plusieurs substances réglementées en tant que substance dangereuse en vertu de la Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Substances dangereuses Les QR	CERCLA/SARA RQ	Quantité à déclarer (RQ)
Acide sulfurique 7664-93-9	1000 lb	1000 lb	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

Règlement sur US State

California Proposition 65

Ce produit ne contient pas de produits chimiques Proposition 65

U.S. État Right-to-Know Règlements

Ce produit peut contenir des substances réglementées par état right-to-know Règlements

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	La Pennsylvanie
Acide sulfurique 7664-93-9	X	X	X

U.S. Informations de l'étiquette de l'EPA

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non disponible.

16. Autres informations

Préparé par L'IES d'ingénieurs
 Date d'émission 13-Feb-2014
 Date de révision 1-Dec-2014
 Note de révision
 Non disponible.

Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées exactes. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite concernant l'exactitude de ces données ou les résultats pouvant être obtenus par l'utilisation de celle-ci. Yuasa, Inc. n'assume aucune responsabilité pour un dommage à la Vendée ou des tierces personnes immédiatement causée par le matériel si les procédures de sécurité raisonnables ne sont pas respectés comme il est stipulé dans la feuille de données. En outre, Yuasa, Inc. n'assume aucune responsabilité pour un dommage à Vendée ou des tierces personnes immédiatement causée par une utilisation anormale du matériau, même si cela est raisonnable Procédures de sécurité sont suivies. En outre, Vendée assume le risque lié à son utilisation du matériel.

Fin de la fiche de données de sécurité